

Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDICTIONS	PUBLIERS
Par la poste, un an 30 francs	Abonnements 30 francs
En face, un an 20 francs	Reclames 10 francs
En face, un an 15 francs	Pubs divers 5 francs
En face, un an 10 francs	Chronique locale 5 francs
En face, un an 5 francs	Échos du Nord 5 francs
En face, un an 3 francs	Gazette du Nord 5 francs

Un auteur condamné

M. DESPIQUES

Ses erreurs historiques au point de vue religieux

LE DENIER SAINT GREGOIRE

ÉVÊQUE DE TOURS

Les meilleurs, comme Grégoire de Tours, accusaient les crimes les plus monstrueux.

Nous avons rencontré un écrivain qui, par mégarde sans doute, excuse les crimes les plus monstrueux ; c'est celui qui trouve à Rome, avec Tibère, Caligula et Néron lui-même, une justice admirable.

Voilà M. Despique, cours sup. p. 74. Quant à Grégoire de Tours, l'auteur de deux mots de ce qu'il a fait :

C'est « l'homme le plus poli et le plus civilisé de son temps » (Ampère).

L'homme le plus instruit, le plus intelligent, le plus éclairé en même temps qu'un des plus nobles caractères de son époque. (G. Monod).

Sa vie est une vie de sainteté. Assurément, juste, énergique, tout dévoué aux hommes et aux malheureux, il remplissait ses devoirs d'évêque avec un zèle admirable. Il sait résister avec une noble fierté à la cruauté Frédégonde ; au tyran Chilpéric il se parle avec l'indépendance d'un héros.

Sa grande figure domine toute la seconde génération des descendants de Clovis et, les lites sanglantes entre les fils de Clovis. Il n'hésite jamais à leur tenir tête quand son devoir le demande.

Son renom de sainteté et de piété avait franchi les limites de la Gaule et l'Église, en fait, en fait de morale, est plus exigeante que les plus exigeants de nos « laïques », fa mis au nombre des saints.

Ce n'est point dans sa vie ni dans ses actions qu'il excuse les crimes les plus monstrueux ; ce n'est point non plus dans ses écrits.

Saint Grégoire de Tours est le père de notre histoire nationale. Son livre nous donne des notions détaillées sur nos origines et retrace la triste période de luttes dynastiques qui ensanglantent son époque.

Il est « témoin intelligent et adroit de cette confusion d'époques et de ces crimes et de ces catastrophes. » (A. Thierry).

Il ne passe, dit-il lui-même, d'avoir à retracer les vicissitudes des guerres civiles. Le récit des guerres civiles remplit mon âme de douleur.

Sans qu'il s'en rende compte, il raconte les insupportables des plaintes solennelles, des portraits accusateurs, des qualifications brèves mais sévères jetés en passant sur les événements et aux personnages et qui témoignent de la conscience indignée de l'écrivain. Loin d'excuser les crimes il les stigmatise d'un mot rapide : Frédégonde est « une princesse dévergondée » ; il appelle Chilpéric « l'Herode et le Néron de son siècle » ; « odieux, souillé de tous les forfaits » qui « portait le crime au-delà des limites de la malice humaine ». Ce ne sont là que quelques mots enroulés, entre mille autres tout aussi expressifs.

Les écrits de Grégoire, comme sa vie entière protestent contre ceux qui l'accusent de manquer de règle morale, et d'excuser « les crimes les plus monstrueux ».

Cette grave accusation, n'est, inspirée, croyons-nous, que par une seule phrase de Grégoire au sujet de Clovis : « Dieu prostrerait les ennemis de Clovis devant lui, parce qu'il marchait avec un cœur droit devant le Seigneur et qu'il faisait tout ce qui est agréable à ses yeux ».

Voilà la phrase, mine de rien, de laquelle on compte plus pour rien toute une vie de sainteté, tout un ouvrage où les crimes sont flagellés.

Cette phrase vient après le récit du meurtre des petits rois francs.

Or il n'est pas prouvé que ces meurtres aient été commis par Clovis. Les deux principaux historiens de Clovis, l'auteur Allemand Jahns, et le Belge Godefroy Kurth n'y voient qu'un chant poétique et légendaire recueilli de la bouche du peuple franc, rapporté par l'historien des Mérovingiens. Enfin il n'est pas prouvé que la phrase de Grégoire se rapporte à ces crimes et non à la carrière de Clovis qui dans son ensemble n'apparaît pas si criminelle ni si digne de blâme.

« L'Église était toute puissante sur l'esprit de ses uns et des autres (Français et Gallo-Romains). Les rois disposaient à leur gré des évêques et y nommaient d'indignes favoris » ajoute M. Despique.

C'est un plaisir un peu trop fréquent que de voir combien il en coûte peu à ce monsieur de se contredire, et de se rétracter lui-même. Singulière toute-puissance, qui ne peut même pas exercer son droit primordial le plus nécessaire : le libre choix de ses chefs parmi les meilleurs !

« Aussi la religion chrétienne s'altère-t-elle étrangement : les Francs croyaient aux sorcières, etc. »

Les superstitions des Francs sont données comme une altération du Christianisme. C'est à tort. Il est bien constaté par l'histoire qu'elles ne sont que des survivances de l'ancien et de coutumes païennes ou germaniques au même titre que les combats singuliers, les épreuves judiciaires, le wergeld ou composition.

Ces usages superstitieux devaient longtemps disputer les âmes au Christianisme. Combattus par les évêques, particulièrement par saint Eloi, dont on a conservé un sermon très curieux, condamnés par l'Église, ils mirent des siècles à disparaître.

Le caricature du culte des saints est introduite dans ce milieu hétérogène pour le pimenter, pour faire croire que toutes

ces superstitions sont d'origine chrétienne et que le culte des saints lui-même n'est en définitive qu'une superstition au même titre que la croyance aux présages et aux sorcières.

Gazette du Nord

On annonce la mort de M. HAZEBROUCK, de M. Georges Wypaer, fabricant de chocolats, membre du bureau de la Fédération des Artisans du Nord et du Pas-de-Calais.

Mardi matin ont été célébrées, en l'église Saint-Etienne, à LILLE, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de M. Charlemagne Fauchille.

La levée du corps a été faite par le clergé de la paroisse.

Devant le cortège, deux huissiers portaient une magnifique couronne envoyée par les agents de change à leur regret collègue.

La compagnie des agents de change, composée de MM. Crouan, syndic ; Deboyelle, Lays, Basquin, Liagre, et M. Pajot, agent de change honoraire, précédés de M. Charlemagne Fauchille, suivait immédiatement le cercueil.

Le deuil était conduit par MM. Pierre et Jacques Fauchille, fils ; Henri Boone, beau-père ; Auguste Fauchille, avocat, ancien bâtonnier, et René Fauchille, frères du défunt, suivis du personnel de la maison Fauchille.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Castille, etc., etc.

À l'église, pendant l'offrande, M. Ferdinand Collet, comptable à la mairie de Fauchille, a chanté le « Pie Jesu » de Viré.

À l'issue de la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé.

Devant la tombe, M. Crouan, syndic des agents de change, a fait, en termes émus, l'éloge de M. Charlemagne Fauchille.

Nous recommandons aux prières éternelles des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiens condoléances.

M. l'abbé Ribez, ancien directeur de l'École Louis Gonzague, accompagnait les fils du défunt.

Dans l'assistance, on remarquait : MM. Charles Desballe, maire ; Crépigny-Saint-Léger, Baudouin, adjoints ; Auguste Bonis, conseiller général ; Delo, Pajot, Oignoux, Druet, etc., conseillers municipaux ; le député de Pontanges, Castel-Béglin ; le député de Roubaix, Boyer-Champagny ; Venot, consul d'Espagne ; Ledieu-Dupuis, consul des Pays-Bas ; Seiter, directeur du Crédit du Nord ; Joire, banquier ; les directeurs des principaux établissements financiers de la ville et de la région ; Lemaire, vice-président de la Commission des Hospices ; Godefron, avocat ; Maxime Dacrocq, notaire ; des avocats, des industriels ; M. l'abbé Leclercq, chapelain de Notre-Dame de la Treille ; M. le chanoine Descamps, aumônier de Blanche de Cast